Ecrit par Echo du Mardi le 9 novembre 2020

Lettre ouverte pour défendre les marchés et le commerce non sédentaire





Avec le reconfinement, les commerces non alimentaires et non sédentaires sont à nouveau lésés. Une situation critique qui a fait réagir Dominique Damiano, le président du Syndicat des commerçants des marchés de Provence Vaucluse et limitrophes qui exprime dans une lettre ouverte son désarroi face aux décisions gouvernementales.

La situation est pour le moins tendue. Si, depuis le confinement, il y a bien eu une avancée dans le traitement des commerces indépendants (en mars dernier seules les grandes surfaces étaient ouvertes, seuls ceux proposant des denrées alimentaires ont le droit de lever le rideau. Marchands de vêtements, de vaisselle, de tissus, etc. n'ont en effet plus le droit de vendre, leur activité étant jugée non essentielle. Une situation difficile à accepter et une inégalité de traitement qui a fait vivement réagir Dominique Damiano, le président du Syndicat des commerçants des marchés de Provence Vaucluse et limitrophes (SCMPVL) qui regroupe 400 adhérents. « Aujourd'hui, quelle évaluation réelle des risques a permis de déterminer que les espaces de vente en extérieur comme les marchés, ou les petits commerces indépendants des villes et villages étaient des vecteurs de contamination plus importants que la distribution industrielle ? » s'insurge le président dans une lettre ouverte.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 9 novembre 2020

Haro sur la distribution industrielle

Pour le président du SCMPVL, cette décision illustre une « disparité de traitement » entre les commerces indépendants et la grande distribution. « A moins d'être amnésique, durant toutes ces années, élus, politiques, syndicats patronaux, CCI… n'ont-ils pas accompagné la voracité de la distribution industrielle ? La révision de la taxe Taca (Taxe d'aide au commerce et à l'artisanat) en Tascom, l'augmentation du seuil d'assujettissement à la CDAC (La commission départementale d'aménagement commercial) à 1 000 m2 de surface de vente en création ou extension ? » questionne Dominique Damiano avant de lister les décisions prises au bénéfice des grandes surface : « Qui a accompagné les ouvertures de la distribution industrielle le dimanche, à titre exceptionnel, puis de façon quasi systématique ? Qui a favorisé la réimplantation en cœur de ville de la distribution industrielle ? Qui a prôné le développement des plateformes de distribution avec la vente directe au détriment des circuits et réseaux traditionnels d'approvisionnement ? ».

« Il faut plus qu'un sursaut. »

Une lettre qui donne également l'occasion au président de rendre hommage aux « élus qui ont pris des positions claires pour le maintien des petits commerces dans les villes et village, lors du 1er confinement et à nouveau aujourd'hui. Ils ont soutenu leurs commerces sédentaires et non sédentaires en leur offrant une visibilité via leur site Internet et/ou en développant des plateformes intégrant sans distinction ces 2 formes de commerces indépendants. » Puis de conclure : « Il faut plus qu'un sursaut, un réveil général des citoyens pour consommer chez leurs commerces indépendants qu'ils soient sédentaires ou non sédentaires car c'est un véritable enjeu de société qui nous engage dès à présent pour demain. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !